

H. N. BERNIER

Poscur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., etc.
D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascadés

SAINT-HYACINTHE.

CONDITIONS

Le prix d'abonnement à l'"Écho" est de \$1.00 par année, payable d'avance.

Nous accordons des abonnements de faveur aux Sociétés sœurs qui nous feront parvenir les noms d'au moins vingt-cinq sociétaires avec le montant de 75 cents pour chacun. Pour jouir de ce privilège, il faut absolument faire partie d'une association catholique de prévoyance.

Comme nous l'avons annoncé dans le prospectus, les personnes qui n'ont pas l'intention de recevoir le journal sont priées de renvoyer le présent numéro avec l'indication "Refusé." À défaut du renvoi dans le cours de la semaine, nous les porterons sur nos listes comme abonnés et réclamerons en conséquence.

Pour toutes communications, s'adresser à
J. A. CADOTTE.

Aux Membres de l'Union St-Joseph

—ET DES—

SOCIÉTÉS SŒURS.

Nous avons adressé le prospectus à tous nos confrères de l'Union St-Joseph, comptant sur l'encouragement de chacun d'eux.

Pour l'économie et le perfectionnement de son administration, l'"Union St-Joseph" a cru devoir provoquer la création d'un journal qui fût l'"Écho" de sa direction. Pour l'édification des membres en général, la "Société de publication" met à leur disposition un "Écho" des rapports et des règlements qui les concernent et qu'ils ne pourront plus obtenir ailleurs ni autrement : toutes deux ne réclament aucun sa-

crifice de la part des sociétaires, l'Union St-Joseph pour réaliser l'économie et obtenir la perfection ; la Société de publication, pour la réussite de son entreprise.

En effet, par la modicité de nos prix, étant donné la quantité et la qualité des matières, nous fournissons aux souscripteurs plus que la valeur de leur souscription. De plus, si la "Société" reçoit l'encouragement que mérite le désintéressement de ses actionnaires, nous sommes en mesure de promettre, dès aujourd'hui, une augmentation notable dans la quantité des matières.

Que tous se mettent donc à l'œuvre : que chacun souscrive d'abord comme abonné et répande ensuite le journal, en sollicitant des abonnements parmi ceux qui ne font pas partie de l'Union St-Joseph. Nous avons tout à y gagner, l'"Union" surtout, c'est-à-dire les sociétaires collectivement bénéficieront des avantages procurés aux sociétaires individuellement.

Nous espérons que les nombreuses sociétés de secours mutuel auxquelles nous nous sommes adressés prendront en considération les conditions de faveur que nous leur faisons. En outre de la réduction annoncée, par groupes de vingt-cinq membres, sur le prix d'abonnement fait à nos confrères eux-mêmes, nous nous efforcerons de mériter leur intérêt en se mettant constamment à leur disposition.

L'"Écho" ouvrira ses colonnes aux associations, non-seulement pour l'insertion de leurs rapports semi-annuels, mais encore pour toutes les suggestions etc. dont elles réclameront la publicité. Nous les prions dès aujourd'hui de vouloir bien nous faire tenir une copie de leurs Règlements, avec détails sur le nombre des membres actifs, des malades payés durant l'année, des décès etc. ; enfin, toutes les informations pouvant servir à l'établissement des statistiques.

Pour l'information de ceux qui, ayant déjà reçu quelques prospectus, consentent à propager le journal, nous sommes en mesure de fournir le premier numéro à leurs abonnés qui ne l'auraient pas reçu.

Il importe beaucoup de s'abonner au plus tôt, à cause de certaines reproductions de longue haleine dont la publication est déjà commencée.

L'ADMINISTRATION.